

Commune du Plessis-Sainte-Opportune
Compte-rendu de la séance
du Conseil Municipal
du vendredi 10 juillet 2020

L'an deux-mil vingt, le dix juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué le quatre juillet deux-mil vingt s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie.

Etaient présents : M. Patrick ANNEST, Mme Lucette LECLERCQ, Mme Annick GUILLOTIN, M. Teddy MAILLY, M. Stéphane RUFFIEUX, M. Sébastien MORLET, Mme Manon LECOQ

Etaient excusés : Mme Véronique IPPOLITO (pouvoir donné à M. Patrick ANNEST), M. Henri JUNIAU (pouvoir donné à Mme Manon LECOQ), M. Pierre-François SALZE

Etait absente : Mme Nathalie BERNARD

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19h36, sous la présidence du maire, Mme Lucette LECLERCQ.

Secrétaire de séance : Mme Manon LECOQ

Elections Sénatoriales : désignation d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants :

La désignation du délégué titulaire et des trois délégués suppléants est soumise à un vote.

- Délégué titulaire :
 - Se présente M. Patrick ANNEST
 - Se présente Mme Lucette LECLERCQ
 - Se retire M. Patrick ANNESTMme Lucette LECLERCQ précise que le vote doit se dérouler à bulletins secrets.
9 bulletins dont :
 - 7 voix pour Mme Lucette LECLERCQ
 - 2 votes blancs➔ Mme Lucette LECLERCQ ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est désignée comme délégué titulaire.
- Délégué suppléant 1 :
 - Se présente M. Sébastien MORLET9 bulletins dont :
 - 9 voix pour M. Sébastien MORLET➔ M. Sébastien MORLET ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est désigné comme délégué suppléant.
- Délégué suppléant 2 :
 - Se présente M. Teddy MAILLY9 bulletins dont :
 - 9 voix pour M. Teddy MAILLY➔ M. Teddy MAILLY ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est désigné comme délégué suppléant.
- Délégué suppléant 3 :

- Se présente M. Stéphane RUFFIEUX
- 9 bulletins dont :
 - 9 voix pour M. Stéphane RUFFIEUX
- ➔ M. Stéphane RUFFIEUX ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est désigné comme délégué suppléant.

Questions et informations diverses ?

- M. Patrick ANNEST souhaite savoir pour qui Mme Lucette LECLERCQ et M. Sébastien MORLET comptent voter aux sénatoriales.
- M. Patrick ANNEST informe que trois lampadaires ont été changés la veille ou l'avant-veille à la Mare des Portes. Les anciens lampadaires partant à la poubelle, celui-ci se propose de les récupérer si la commune ne souhaite pas les garder.
- M. Patrick ANNEST informe d'une convention signée au Chesnay sous son mandat pour changer des lampadaires. Ce projet est subventionné à 80%. Il faudrait prévoir la dépose courant de cette année.
- M. Patrick ANNEST informe de soucis de tranchées pas assez remblayées/nivelées rue des quatre vents ce qui occasionne des projections de cailloux lorsque les voitures roulent sur le bas-côté pour se ranger. L'entreprise BATAILLE n'a pas rebouché complètement les tranchées qu'elle n'a pas faites.
- M. Patrick ANNEST questionne de nouveau Mme Lucette LECLERCQ pour savoir si elle compte poursuivre cette « tradition » de faire bénéficier une part de son indemnité de maire au profit des enfants de la commune. Mme Lucette LECLERCQ lui fait remarquer que cette décision ne le regarde pas.
- M. Patrick ANNEST souhaite apporter quelques précisions au compte-rendu du dernier Conseil Municipal du 19 juin 2020 et il demande à ce que le compte-rendu soit corrigé.
 - Faire figurer l'année pour le taux d'imposition (comme mentionné dans la convocation)
 - Préciser que la facture pour la haie a été réglée mais que la demande de remboursement afin d'obtenir les subventions accordées n'a pas été faite.
- M. Patrick ANNEST demande si la personne pour le foin comme mentionné lors du dernier Conseil Municipal compte venir. Mme Lucette LECLERCQ l'a bien informé de l'accord, mais il n'est toujours pas venu.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme Lucette LECLERCQ déclare la séance levée à 20h22.